



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 13 JUIN 2015 À 10H00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).



BARKMERE

Étaient présents :	Le maire	Luc Trépanier
	Les conseillers	Marc Fredette Bruce MacNab Jake Chadwick Tim Kalil Chantal Raymond
	Directeur général et secrétaire-trésorier	Steve Deschenes
Absent :	Le conseiller	Stephen Lloyd

1. Résolution 2015-069 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Tim Kalil, secondé par la conseillère Chantal Raymond et résolu à l'unanimité par les membres présents:

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé :

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux

2.1 Séance ordinaire du 9 mai 2015

2.2 Séance extraordinaire du 6 juin 2015

3. Affaires courantes

3.1 Annonces

3.2 Correspondances

3.3 APLÉ

3.4 Suivi de la dernière séance

3.5 Période de questions (30 minutes)

4. Finances et Administration

4.1 Rapport de la direction générale

4.2 Comptes à payer

4.3 Dépôt des états financiers intérimaires

4.4 Résolution – Utilisation du véhicule personnel de l'inspecteur

4.5 Résolution – Approbation et dépôt des indicateurs de gestion 2014 MAMOT

4.6 Résolution – Nouveau mode de paiement par l'utilisation d'un terminal INTERAC

4.7 Résolution – Affectation d'une partie du fonds des parcs et terrains de jeux

5. Environnement

5.1 Avis de motion – Modifications au règlement 110 portant sur la vidange des systèmes septiques

6. Infrastructures

6.1 Résolution – Octroi d'un contrat d'arpentage

7. M.R.C. et affaires gouvernementales

7.1 Rapport du maire

7.2 Résolution – Régie régionale de services d'incendie

8. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE



2. Adoption des procès-verbaux

2.1 Résolution – 2015-070 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2015

PRENANT ACTE QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ c C-19,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruce McNab, secondé par le conseiller Marc Fredette et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 mai 2015 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

2.2 Résolution – 2015-071 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 juin 2015

PRENANT ACTE QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ c C-19,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Tim Kalil, secondé par le conseiller Bruce McNab et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 mai 2015 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

3. Affaires courantes

3.1 Annonces

Le premier écocentre mobile de l'été se tiendra la semaine prochaine, soit les 20 et 21 juin. Le maire rappelle qu'il s'agit d'une nouvelle initiative pour réduire la quantité de gros déchets et de déchets de construction qui se retrouvent dans nos conteneurs. Il rappelle également qu'il n'y aura pas de conteneurs pour les gros items cette année, donc, nous vous suggérons de les apporter la semaine prochaine, ou encore durant la collecte sur barge organisée par l'APLÉ la fin de semaine du 15 août.

La distribution d'arbres gratuite a été un grand succès, nous avons demandé beaucoup plus d'arbres que par les années passées, et ils ont été entièrement distribués.

La conseillère Chantal Raymond et M. Jim Tooley nous ont informés que le nouveau sentier sur l'Île Goulden était presque complété. Leur objectif est qu'il soit terminé pour la soirée d'ouverture de la saison de l'APLÉ.

Nous n'avons eu aucun signalement du phénomène d'algues brunes-dorées que nous avons observé dans le Lac l'an dernier. Donc, nous espérons que ce fut un événement exceptionnel qui ne reproduira pas à chaque année. Mais nous devons continuer à garder nos yeux ouverts et continuer nos efforts pour garder le Lac en santé.

Nous allons avoir une rencontre avec la municipalité de Montcalm, Hydro-Québec, le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles, le Ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs et la Fédération des Clubs 4x4 du Québec, au sujet des véhicules qui circulent dans la rivière qui se déverse dans le Lac des Écorces. La rencontre a été organisée par la Municipalité de Montcalm suite à notre visite du mois dernier pour rencontrer leur Conseil municipal. Le maire les remercie de leurs efforts et de leur collaboration.



3.2 Correspondances

Nous avons reçu une lettre du président de l'Association du Lac des Seize-Îles au sujet du statut bilingue de Barkmere, ainsi que nos efforts de surveillance de la qualité de l'eau du Lac. J'ai mis M. Clelland en contact avec le conseiller Jake Chadwick à ce sujet.

Nous avons reçu deux demandes ou suggestions pour modifier les règlements d'urbanisme, soit pour permettre l'installation de panneaux solaires sur les quais, et pour introduire une longueur maximale pour les quais pointant vers le milieu du Lac. Nous allons procéder à l'étude de ces demandes

3.3 APLÉ

La fin de semaine prochaine se tiendra la première rencontre annuelle de l'association.

3.4 Suivis de la dernière séance

Projet de l'Hôtel de Ville et du Centre communautaire : les architectes ont commencé à étudier les sites possibles, ainsi que les besoins en termes d'espace pour le futur édifice. Déjà, ils ont conclu que le Centre communautaire actuel devrait être conservé, mais retourné à sa vocation originale de garage municipal; il serait trop coûteux de le mettre aux normes comme édifice public.

Ils ont étudié trois sites où la Ville est propriétaire de terrains, soit le site actuel, ainsi qu'à gauche et à droite du stationnement du débarcadère. Le site actuel n'est pas souhaitable dû à la présence du roc à l'arrière, ce qui occasionnerait des coûts de dynamitage importants, sans compter qu'il serait difficile de rencontrer les normes de marge avec les règlements d'aujourd'hui.

Pour ce qui est des terrains à la droite du stationnement (en regardant vers le Lac), ils nous ont suggéré de les conserver et de les aménager en stationnement supplémentaire pour faire face aux besoins croissants de la Ville.

Donc, le meilleur site est celui à gauche du stationnement, où les architectes étudient un concept d'édifice à deux étages (sans sous-sol), avec possiblement l'Hôtel de Ville au rez-de-chaussée, et le Centre communautaire à l'étage. Par contre, l'emplacement des lots à cet endroit est pour le moins vague et compliqué, donc nous allons engager des arpenteurs plus tard dans cette séance pour établir exactement où le nouvel édifice pourrait être construit.

Autre sujet : La MRC des Laurentides a approuvé notre règlement 228, afin de défendre clairement le déboisement et la tonte de gazon en zone riveraine. Il est donc officiellement en vigueur.

3.5 Période de questions

Début de la période de questions pour une durée maximale de 30 minutes, il est 10h25.

Madame Susan De Schulthess, nous demande si la signalisation routière fut commandée. Nous l'informons que la commande devrait arriver d'ici la mi-juillet 2015.

Madame Sylvestre, nous demande quand et où la toilette d'usage pour le parc riverain sera installée. Nous l'informons que nous devons relocaliser la toilette sur un autre site et que nous sommes à évaluer un site appartenant à la Ville mais que nous devons le borner.

Madame Sylvestre nous suggère de donner un nom au parc riverain de la Ville.

Madame Andrea Leber, nous demande si il est de l'intention de la Ville d'ajouter des espaces de quaiage à la marina puisque la Ville n'a plus d'espaces de location sur ces quais. Nous l'informons que nous sommes à évaluer la question et que nous avons entrepris des démarches auprès du fournisseur pour obtenir des prix pour l'ajout de quais.



Monsieur Jean Mathieu nous suggère vu le manque d'espace locatif de quai à la marina d'autoriser l'amarrage au large en eau libre avec des ancres et bouées. Nous l'informons que la Ville n'envisage aucunement cette possibilité.

Fin de la période de questions: 10h36.

4. Finances et Administration

4.1 Rapport du directeur général

Il présente son rapport pour le mois de mai 2015:

Permis (2), certificats d'autorisation (3), PIIA (0), Lotissement (0) pompage septique (4) Mutation (0).

4.2 Résolution 2015-072 - Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Jake Chadwick, et il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes ci-dessous soient ratifiés et payés :

Ville de Barkmere				
Registre des chèques pour 15411111 Banque Nationale - Mont-Tremblant				
No.	Bénéficiaire	Montant	Date	Explication
EFP-352	Bell Mobilité	\$43,00	2015-05-15	Téléphones mobiles - employés
EFP-349	Hydro-Quebec	\$357,38	2015-05-20	Électricité - luminaires de rue
EFP-350	Hydro-Quebec	\$373,68	2015-05-20	Électricité 182 ch. Barkmere
EFP-351	Hydro-Quebec	\$39,18	2015-05-20	Électricité - débarcadère
EFP-353		\$1 378,43	2015-05-20	Paie pour période finissant 2015-05-17
EFP-354		\$1 722,91	2015-05-22	Paie pour période finissant 2015-05-17
EFP-355	Hydro-Quebec	\$224,18	2015-05-28	Électricité 182 ch. Barkmere
EFP-357		\$1 378,43	2015-06-04	Paie pour période finissant 2015-05-31
EFP-358		1722,,91	2015-06-04	Paie pour période finissant 2015-05-31
EFP-359		\$638,21	2015-06-04	Paie pour période finissant 2015-05-31
EFP-360		\$423,33	2015-06-04	Paie pour période finissant 2015-05-31
EFP-356	Bell	\$150,58	2015-06-12	Téléphones hôtel de ville
		\$6 729,31		Total - Règlement 213
3851	Aline Bernard	\$103,80	2015-06-13	Remboursement TPS-TVQ
3852	Plan-Ing & construction inc.	\$7 801,05	2015-06-13	Planification nouvelle hôtel de ville
3853	Monique Bibeau	\$900,00	2015-06-13	Tenue de livre
3854	Équipement Moore Ltée	\$879,56	2015-06-13	Location Hôtel de ville temporaire
3855	Pompage sanitaire Mont-Tremblant	\$195,46	2015-06-13	Location de toilettes sèches
3856	MRC des Laurentides	\$25 380,00	2015-06-13	Collecte et transport, centre de tri
3857	Dave Williams Roy	\$737,86	2015-06-13	Compte de dépenses
3858	Ville de Ste-Agathe des Monts	\$86,23	2015-06-13	Ouverture de dossier court municipal
3859	Réparation Petits Moteurs Gémontserv	\$88,00	2015-06-13	Réparation scie à chaîne
3860	Ministre des finances CEH	\$1 086,00	2015-06-13	Barrage droit annuel
3861	Eastman Systems	\$418,00	2015-06-13	Bulletins français et anglais
3862	Prévost Fortin D'Aoust	\$574,01	2015-06-13	Frais d'avocat
3863	Imprimerie Léonard	\$22,32	2015-06-13	Papeterie
3864	Groupe Québéco inc.	\$4 583,33	2015-06-13	Installation fil pour eau hôtel de ville
3865	Plomberie St-Jovite	\$314,40	2015-06-13	Installation eau pour toilette débarcadère
3866	Gilbert Miller & Fils Itée	\$2 574,25	2015-06-13	Réfection chemin Duncan
3867	Serrurier Magic enr.	\$80,48	2015-06-13	Clé pour barrière
3868	Entreprise Patrick Labrosse	\$799,07	2015-06-13	Nettoyage du printemps
3869	J.V. maintenance	\$1 609,65	2015-06-13	Équipement pour les quais
3870	Tremblay Savoie Lapierre	\$566,52	2015-06-13	Frais d'avocat
3871	Ministre des Finances SQ	\$37 261,00	2015-06-13	Sureté du Québec
3872	Steve Deschenes	\$485,49	2015-06-13	Compte de dépenses
	TOTAL	\$93 275,79		

ADOPTÉE



4.4 Résolution 2015-073 – Utilisation du véhicule personnel de l'inspecteur

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal utilise son véhicule personnel (camion de type pickup) pour les besoins opérationnels de la ville;

CONSIDÉRANT QUE la Ville bénéficie de cette situation en évitant des frais de location ou de sous-contractants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par la conseillère Chantal Raymond et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE la Ville de Barkmere octroie une somme de 100,00\$ par mois à l'inspecteur municipal pour l'usage de son véhicule (camion), et ce, en supplément du remboursement de ses déplacements au taux par kilomètre déterminé par la MRC des Laurentides

ADOPTÉE

4.5 Résolution 2015-074 – Approbation et dépôt des indicateurs de gestion 2014 MAMOT

CONSIDÉRANT QU'une copie du document « Indicateurs de gestion 2014 » a été transmise aux membres du conseil avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par le conseiller Bruce McNab et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le Conseil municipal approuve les indicateurs de gestion 2014 et que ceux-ci soient déposés au Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT).

ADOPTÉE

4.6 Résolution 2015-075 – Nouveau mode de paiement par l'utilisation d'un terminal INTERAC

CONSIDÉRANT QUE la Ville accepte des paiements en argent comptant à l'hôtel de ville pour le paiement des taxes municipales, des permis et certificat d'autorisation, des locations de quais et des frais de décontamination d'embarcation nautique et de stationnement;

CONSIDÉRANT QUE le mode d'encaissement en argent comptant comporte un risque élevé de sécurité pour les employés municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par le conseiller Tim Kalil et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le Conseil municipal approuve l'usage du paiement électronique (cartes de débit seulement) par l'utilisation d'un terminal de point de vente électronique de type INTERAC à l'hôtel de ville et ce, en remplacement du paiement en argent comptant ;

QU'à compter du 1 septembre 2015 tout paiement en argent comptant soit refusé.

ADOPTÉE

4.7 Résolution 2015-076 – Affectation d'une partie du fond des parcs et terrains de jeux

CONSIDÉRANT QUE l'Île Goulden a été léguée à la Ville de Barkmere par le testament de feu Christopher Healy Goulden et l'acte de transfert de sa veuve Adelaide Mae Mackenzie et de sa fille Edith M. Goulden, à la condition qu'elle soit utilisée à titre de parc ou terrain de récréation pour tous les citoyens et résidents de Barkmere;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Barkmere, afin de respecter les volontés du donateur, a signé un bail avec l'Association de Protection du Lac des Écorces (APLÉ) pour l'utilisation de la partie nord de l'Île Goulden à des fins récréatives;



CONSIDÉRANT QUE les installations de l'APLÉ ont un besoin immédiat de réfection ou de remplacement, afin d'assurer la sécurité des utilisateurs, et de protéger la bande riveraine de l'Île;

CONSIDÉRANT QUE les installations de l'APLÉ bénéficient à tous les résidents de la Ville de Barkmere;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par la conseillère Chantal Raymond et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Ville de Barkmere affecte la somme de 20 000 \$ du Fonds des parcs et terrains de jeux pour la réfection et /ou le remplacement des installations de l'Association de Protection du Lac des Écorces (APLÉ) sur l'île Goulden;

QUE l'APLÉ devra soumettre des soumissions à la Ville de Barkmere pour ses projets, qui seront défrayés directement par la Ville jusqu'à concurrence de la somme de 20 000 \$.

ADOPTÉE

5. Environnement

5.1 Avis de motion – Modifications au règlement 110 portant sur la vidange des systèmes septiques

Un avis de motion est donné par le conseiller Jake Chadwick pour la présentation à une prochaine séance du Conseil municipal d'un projet de règlement modifiant le règlement 110 sur la vidange des systèmes septiques.

6. Infrastructures

6.1 Résolution 2015-077 – Octroi d'un contrat d'arpentage

CONSIDÉRANT que la Ville de Barkmere doit reconstruire son Hôtel de Ville et reconstruire son Centre Communautaire, ou rendre celui-ci aux normes pour les édifices publics;

CONSIDÉRANT les articles 573.1 et 573.3.0.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19) et le *Règlement sur l'adjudication de contrats pour la fourniture de certains services professionnels*;

CONSIDÉRANT que pour procéder à la construction de l'hôtel de ville, la Ville de Barkmere doit choisir un terrain;

CONSIDÉRANT que la Ville doit procéder à l'étude des titres, au bornage et au cadastrage d'un terrain offrant le meilleur potentiel pour le nouvel édifice, avant d'effectuer son choix final;

CONSIDÉRANT que la firme d'arpenteurs-géomètres MPMAG de Mont-Tremblant détient dans son greffe des travaux d'arpentage dans le secteur visé pour l'implantation de l'édifice;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tim Kalil, secondé par Bruce McNab et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'un contrat d'arpentage soit donné à la firme MPMAG pour l'étude des titres, au bornage et au cadastrage du terrain;

QUE le montant du contrat soit d'un maximum de 3 594 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE



7. M.R.C. et affaires gouvernementales

7.1 Rapport du Maire

Le Maire Monsieur Luc Trépanier en son absence au conseil des Maires de la MRC fut remplacé par le conseiller Marc Fredette. Ce dernier nous informe que la MRC a entériné notre règlement 228 et qu'une longue discussion au sujet du financement du Parc linéaire *Le Petit Train du Nord* a eu lieu et ce, conséquemment au retrait du Gouvernement du Québec du financement de la Route Verte. Ce dossier aura un impact minimal sur les finances de notre Ville puisqu'une grille de financement sera appliquée en fonction de plusieurs critères dont la distance kilométrique séparant les municipalités et le Parc linéaire. La contribution monétaire prévisible sera au maximum de 325 \$ pour notre ville.

7.2 Résolution 2015-078 Régie régionale de services d'incendie

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Laurentides pilote un projet de regroupement régional des services d'incendie municipaux en une régie inter-municipale;

CONSIDÉRANT QUE le territoire de la Ville de Barkmere est présentement desservi par une entente inter-municipale avec les municipalités voisines de Montcalm, Arundel et Huberdeau;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Montcalm et Huberdeau, qui possèdent les deux casernes locales, ont déjà résolu d'adhérer à la future régie;

CONSIDÉRANT QUE les coûts projetés et la répartition proposées des quotes-parts de la future régie feront doubler les coûts des services d'incendie pour la Ville de Barkmere;

En conséquence, il est proposé par Marc Fredette, secondé par Chantal Raymond, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Ville de Barkmere confirme son intention à la MRC des Laurentides d'adhérer à la future régie inter-municipale de services d'incendie, aux conditions suivantes :

Que toutes les municipalités concernées adhèrent à la régie, afin de maintenir les coûts projetés;

Qu'un budget d'opérations pro-forma pour la première année d'existence de la régie, ainsi qu'un plan triennal d'immobilisation soient présentés aux municipalités avant la signature du protocole d'entente;

Que l'augmentation de coûts qui affecteront les contribuables soit étalée sur les cinq premières années d'existence de la régie.

ADOPTÉE



8. Levée de la séance

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le 11 juillet 2015, à 10h00, au Centre Communautaire de la ville, à Barkmere, Québec.

8.1 Résolution 2015-079 - Levée de la séance

Il est 11h07

Il est proposé par Chantal Raymond, secondé par Bruce McNab et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance du Conseil soit levée.

ADOPTÉE

Approuvé par :

Certifié par :

Luc Trépanier, Maire

Steve Deschenes, Directeur général
et secrétaire-trésorier.

Permis et Certificats d'Autorisation pour Mai 2015 - Ville de Barkmere

PERMIS DE CONSTRUCTION

Date	Permis			Type <small>Construction, réno, reconstruction, agrandissement</small>	LDE	Description
	Year	Category	Number			
30-mai-15	2015	C	02	Rénovation	5235	Rénovation d'un balcon existant
27-mai-15	2015	C	03	Rénovation	3077	Rénovation d'un balcon existant

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Date	Permis			Type <small>Construction, réno, reconstruction, agrandissement, ouvrage</small>	LDE	Description
	Year	Category	Number			
07-mai-15	2015	CA	11	Ouvrage rive / littoral	5998	Rénovation du revêtement extérieure de l'abri à bateau, renforcement de la structure existante incluant le balcon.
28-mai-15	2015	CA	13	Ouvrage rive / littoral	6998	Rénovation d'un quai existant <i>(sans démarches au Centre d'Expertise Hydrique du Québec)</i>
30-mai-15	2015	CA	14	Ouvrage rive / littoral	2402	Remplacement d'un quai flottant existant par un autre de même dimension <i>(sans démarches au Centre d'Expertise Hydrique du Québec)</i>

VIDANGES SEPTIQUE - MAI 2015

Receiving date	LDE	Owner	Pumped date	Pumped by
11-juin-15	2030	Andrea Leber	2015-05-13	Pompage Sanitaire Mont-Tremblant
11-juin-15	0116	Frances Miller	2015-05-11	Pompage Sanitaire Mont-Tremblant
11-juin-15	0111-1	René Tassé	2015-05-01	Pompage Sanitaire Mont-Tremblant
11-juin-15	0112	Jean-Charles Fleurant	2015-05-07	Pompage Sanitaire Mont-Tremblant